

ANNEXES

Annexe 1. Modèle d'état justificatif

AWaP

Réf. dossier : Références arrêté de subvention
Objet : Commune + objet

POSTE	QTE	QTE AwaP	PU	SOUSSION	INTERVENTION AwaP	Etat justificatif <input type="checkbox"/> de base <input type="checkbox"/> intermédiaire <input type="checkbox"/> final	LIQUID.
Exemple : brique - 02.10.03	m ²	3	1.25	3.75	1.25	0.00	0.00
				0.00	0.00		#DIV/0!
				0.00	0.00		#DIV/0!
				0.00	0.00		#DIV/0!
				0.00	0.00		#DIV/0!
				3.75	1.25	0.00	#DIV/0!

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel relatif à la mise en œuvre du Code wallon du patrimoine,
 Namur, le

21 MAI 2019

Le ministre du Patrimoine,
 René COLLIN

